# Pocès Verbal de Conseil d'Administration
## BDE Lyncornis – CA n°3

Lundi 27 novembre 2023

**Présent·es (17) :**

**Martin Aymé** (secrétaire), **Charles Baffour**, **Emma Bagnouls**, **François Carret**, **Camil Champin**, **Baptiste Claustre** (trésorier), **Ema Coicaud-Tournois**, **Antoine Decaux**, **Liam Deray** (vice-président), **Yanis Dziki**, **Clémence Ferté** (vice-trésorière), **Elisa Giacomo**, **Loïc Heymès**, **Alexandre Kenigswald** (arrivé à 20h31), **Anthony Pecquenard**, **Coralie Roux–Kirsche** (présidente), **Ganesh Tangavelou** (vice-trésorier)

**Représenté·es (23) :**

**Margaux Becker** (par **Anthony Pecquenard**), **Jason Bridoux** (par **Coralie Roux–Kirsche**), **Victor Burgard** (par **Anthony Pecquenard**), **Stanley Cantereau** (par **Coralie Roux–Kirsche**), **Virgile Caumont** (par **Antoine Decaux**), **Laura Dejardin** (par **Ganesh Tangavelou**), **Noé Demont** (par **Liam Deray**), **Erwan Druais** (par **Baptiste Claustre**), **Antonin Dufour** (par **Emma Bagnouls**), **Ulysse Durand** (par **Charles Baffour**), **Margot Favreau** (par **Antoine Decaux**), **Shana Figueiredo** (par **Antoine Decaux**), **Antoine Frot** (par **Elisa Giacomo**), **Héloïse Gaboriaud** (par **Charles Baffour**), **Thimotée Guérin** (par **Elisa Giacomo**), **Gwendal Le Guennec** (par **Charles Baffour**), **Youenn Mandon** (par **Elisa Giacomo**), **Claire Pinvidic** (par **Baptiste Claustre**), **Thomas Quelain** (par **Emma Bagnouls**), **Elie René-Bazin** (par **Baptiste Claustre**), **Emily Sands** (par **Coralie Roux–Kirsche**), **Clémence Turpin** (par **Liam Deray**), **Gaspard Valet** (par **Anthony Pecquenard**)

Avec un total de 39 représenté·es pour 570 adhérent·es – soit 7,0 % – : le quorum de représentation de 5 % des adhérent·es est respecté.
La session est ouverte à 20h18 par **Coralie Roux–Kirsche**, présidente du BDE ENSL.

**Martin Aymé**, secrétaire du BDE ENSL.

# Ordre du jour

**1 Vote du Procès Verbal du Conseil d'Administration n°2** **1**

**2 Point de la Présidence** **2**
2.1 Intégration 2023 . . . 2
2.2 Clubs . . . 2
2.3 Intégration long terme des primo-arrivant·e·s . . . 2
2.4 Relations avec l'administration de l'École . . . 2

**3 Point de la Trésorerie** **2**
3.1 État des comptes et remarques d'ordre général . . . 2
3.2 Conflit avec la société Orpea . . . 3
3.3 Bilan des adhésions au BDE . . . 3
3.4 Bilan financier du WEI . . . 3
3.5 Intégration . . . 3
3.6 Bilan sur les remises pratiquées sur les goodies . . . 3
3.7 Augmentation du prix des consommations en soirée festive . . . 4
3.8 Bilan des soirées festives . . . 4
3.9 Achat d'un Terminal de Paiement Électronique . . . 4
3.10 Fermeture des comptes à la Société Générale . . . 4
3.11 Début du Gala et Interdeps . . . 4
3.12 Subvention demandée à l'ENS de Lyon . . . 5
3.13 Changement des statuts pour la vice-Trésorerie . . . 5
3.14 Rappels concernant les clubs du BDE . . . 5
3.15 Prêt au BuL . . . 5

**4 Changement de catégorie du club Origami** **5**

**5 Changement de catégorie du club ENSecret** **6**

**6 Modifications du Règlement Intérieur** **6**

**7 Budgets exceptionnels des clubs** **7**
7.1 Club Rock 4 temps . . . 7
7.2 Club Échec . . . 7
7.3 Point final sur le budget des clubs . . . 7

**8 Création du Club enfENS** **8**

⋆ ⋆
⋆

# 1 Vote du Procès Verbal du Conseil d'Administration n°2

L'approbation du Procès Verbal (PV) du Conseil d'Administration (CA) n°2 ayant eu lieu le 31 août 2023 est soumise au vote du CA par **Coralie Roux–Kirsche**.

Le PV du CA n°2 est approuvé par le CA à la majorité (voir tableau 1).

| | Pour | Contre | Abstention | Total |
|---|---|---|---|---|
| Nombre de votant | 37 | 1 | 1 | 39 |

Table 1 – Vote du PV du CA n°2.

# 2 Point de la Présidence

## 2.1 Intégration 2023

**Coralie Roux–Kirsche** prend la parole. L'intégration s'est bien déroulée. Celle-ci s'est tenue du 1$^{er}$ septembre 2023 au 6 octobre 2023. Durant cette période, le Bureau Des Élèves (BDE) a put organiser onze (11) soirées festives, deux (2) week-end à thème, deux (2) apéritifs, la traque BDE, la soirée ainsi que le jeu de piste des clubs. Des activités, ordinaires ou extraordinaires, ont pu être organisées pas les différents clubs du BDE (dont un (1) *After-Work* et une (1) soirée Fût Pour Non Spécialiste par le Foyer et deux (2) Club'Ouf). Cette période a été ponctuée d'un week-end d'intégration (WEI) qui avait lieux au camping du Lac de Miel, dans la commune de Beynat (19190) et auquel environ quatre cent cinquante (450) personnes ont pu participer. Ce WEI a été l'occasion pour plusieurs autres associations de l'ENS de Lyon comme le Bureau Ludique (BuL) ou l'Association Sportive (AS) de se joindre au BDE pour terminer la période d'intégration 2023.
**Coralie Roux–Kirsche** souligne cependant que, lors de l'intégration, le BDE a dû faire face à quelques problèmes (dont le déplacement des barrières destinées à protéger le matériel de sonorisation lors des soirées festives, l'utilisation extrêmement peu respectueuse envers le personnel d'entretien des toilettes ou, encore, le déplacement d'un extincteur). Ces problèmes ne se sont pas reproduits après que la décision a été prise de renforcer les effectifs de membres du BDE qui surveillaient ces soirées festives.

## 2.2 Clubs

**Coralie Roux–Kirsche** informe le CA que le four du local Club'Ouf (Cuisine attenante à l'Espace IEA) a été remplacé au profit d'un four neuf.

## 2.3 Intégration long terme des primo-arrivant·e·s

Le Comité Gala de l'édition 2024 a été créé. Le Gala de l'ENS de Lyon se déroulera le 19 janvier 2024.
Les Interdeps ont bien commencé, elles se termineront par la soirée de clôture le 17 décembre 2023.

## 2.4 Relations avec l'administration de l'École

**Coralie Roux–Kirsche** poursuit en disant que le BDE entretient de bonnes relations avec l'administration. Ses membres comprennent bien nos demandes et essayent au mieux de les combler. À titre d'exemple, le BDE a reçu l'autorisation de l'administration de prolonger les horaires de fin de soirées festives de deux (2) heures.
La convention de mise à disposition des locaux au BDE est en cours d'obtention.
**Coralie Roux–Kirsche** note aussi que les subventions ont été nombreuses tant par le fond de Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) que par le Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE). Ainsi, la réalisation du WEI et du Gala, le club Rock 4 temps et le Club'Ouf ont été aidés.

# 3 Point de la Trésorerie

**Baptiste Claustre** prend la parole pour ce point.

## 3.1 État des comptes et remarques d'ordre général

Le BDE possède à ce jour trente-cinq mille euros (35,000 €) sans le compte du Foyer et l'AS a une dette de quatre mille euros (4,000 €) envers le BDE. La situation est donc confortable pour aborder les évènements du BDE à venir, dont le Gala.
La Fédération des Associations a une dette d'un peu plus de deux mille euros (2,000 €) envers le BDE qu'elle devait rembourser avant le 1$^{er}$ novembre 2023, ce qui n'a pas été fait. Le prêt de cinq mille euros (5,000 €) accordée au BDE par la Fédération des Associationsa été remboursé le 5 septembre 2023.

Il y a actuellement un peu plus de quatre mille euros (4,000 €) sur le compte Foyer/K-Fêt. La baisse d'environ trois mille euros (3,000 €) par rapport au CA n°2 s'explique par le règlement de plusieurs commandes récentes auprès de différents fournisseurs de boissons.
Une location de machine à café est à prévoir pour la K-Fêt dont l'actuelle machine à café est en panne.
Les Responsables Foyer (RF) mènent un travail pour identifier précisément les voleur·euses de miams et de softs ainsi que pour évaluer le coût précis d'une capsule de café à cause des pertes dues aux vols.

## 3.2 Conflit avec la société Orpea

La situation a été présentée au précédent CA, les impayés de la société Orpea avaient été signalés à la Direction Général de la Consommation, de la Concurrence et de la Répression des Fraudes.
La société Orpea a, depuis, payé l'intégralité de ses dettes, clôturant ainsi le dossier ouvert depuis le mois de juillet 2022.

## 3.3 Bilan des adhésions au BDE

Le bilan des adhésions au BDE est moins bon qu'espéré. Les primo-arrivant·e·s ont, de manière générale, adhéré en moins grand nombre que l'année précédente et les adhésions sont d'avantages semestrielles.
À ce jour, les adhésions semestrielles ont rapporté un peu plus de quinze mille cinq cents euros (15,500 €) au BDE. Ce chiffre est à mettre en parallèle avec les vingt-cinq mille euros (25,000 €) pris en compte dans le budget prévisionnel du mandat.

## 3.4 Bilan financier du WEI

L'annulation d'un bus ainsi qu'un geste commercial en raison de prestations non honorées ont permis de diminuer de presque trois mille euros (3,000 €) le devis de départ édité par Lez'events, notre Tour Operator (TO). Ce dernier s'élevait à environ soixante-dix mille euros (70,000 €).
La différence de trente (30) places entre le budget prévisionnel, établit pour quatre cent quatre-vingt (480) places, et le nombre de places réellement vendues a occasionné une perte de plus de quatre mille sept cents euros (4,700 €). En revanche, le nombre moins élevé de participant·e·s a permis de diminuer le coût de certaines dépenses.
Le FSDIE a financé les dispositifs de sécurité et de prévention à hauteur de cinq mille euros (5,000 €). Nos partenaires extérieurs pour cet évènement, l'Opticien et la MAGE, ont respectivement financé une partie de l'achat des T-shirt et des gobelets réutilisables, respectivement pour une valeur de cinq cents euros (500 €) et de quatre cent vingt euros (420 €).
Les budgets prévus pour la communication et les activités de l'AS n'ont pas été dépensés. Cela représente un peu plus de deux mille trois cents euros (2,300 €).
Un premier bilan global a donné des bénéfices de plus de deux mille six cents euros (2,600 €). Il a alors été décidé par le bureau du BDE de rembourser une partie des frais de participation aux passager·ères du bus dit Bus Agreg, qui a quitté Lyon plus de quatre (4) heures en retard par rapport à l'heure annoncée suite aux problèmes engendrés par l'annulation d'un bus la veille du départ. Ce retard a eu pour effet que ces passager·ères n'ont pas pu assister à la soirée festive du vendredi soir.
La participation financière du BDE au WEI, estimée à douze mille cinq cents euros (12,500 €), s'élève alors à un peu plus de onze mille euros (11,000 €), soit plus de mille trois cents euros (1,300 €) de moins que ce qui était inscrit dans le budget prévisionnel.
Les dépenses qui ne sont pas encore remboursées, et donc pas encore prises en compte dans le bilan, le seront dans le bilan financier du mandat.

## 3.5 Intégration

Le budget prévisionnel pour l'intégration était de mille euros (1,000 €). Une partie de cette somme a été utilisée pour la Garden du BDE ainsi que pour le week-end Halloween mais dans l'ensemble ce budget a peu servi, il n'est peut-être pas nécessaire.

## 3.6 Bilan sur les remises pratiquées sur les goodies

Dans le but de vider les réserves de goodies du BDE pour avoir l'occasion de proposer des nouveaux modèles à la vente – les derniers datant de 2014 –, la Trésorerie a décidé de pratiquer des remises d'environ trente pourcent (30 %) sur les ventes. Cette opération a été synchronisée avec la tenue des InterENS sportives lors desquels il est de tradition d'échanger les goodies des différentes écoles.

Un peu moins de trois mille euros (3,000 €) de goodies ont ainsi été vendu lors des cinq (5) permanences qui offraient des réductions. C'est un très bon résultat, sachant que le budget prévisionnel était calculé pour un total de trois mille euros (3,000 €) de vente de goodies sur le mandat complet.

⋆⋆⋆

La séance est interrompue par **Coralie Roux–Kirsche** à 20h30 suite à l'arrivée de de **Alexandre Kenigswald** et **Lison Masselin**.
La séance est réouverte par **Coralie Roux–Kirsche** à 20h34 suite au départ de **Lison Masselin**. Le nombre de membres représentés est alors de quarante (40).

⋆⋆⋆

## 3.7 Augmentation du prix des consommations en soirée festive

**Baptiste Claustre** reprend la parole. Pour contrer l'inflation, la Trésorerie a augmenté le prix des tickets servant de monnaie lors des soirées festives de cinquante centimes d'euros (0.50 €) à soixante centimes d'euros (0.60 €). Cette augmentation a été calculée pour être la plus juste possible et peut être amenée à changer selon l'évolution des prix des boissons proposés par les fournisseurs.

## 3.8 Bilan des soirées festives

Depuis l'augmentation du ticket sus-mentionnée, les soirées festives sont à l'équilibre financier. La Trésorerie espère que l'impact de l'inflation n'augmente pas, si tel est le cas, il faudra réfléchir à une autre solution pour compenser l'augmentation du prix des boissons.

## 3.9 Achat d'un Terminal de Paiement Électronique

La Trésorerie a réalisé l'achat d'un Terminal de Paiement Électronique (TPE) en partenariat avec la banque qui paie la moitié de la somme. Les commissions sont de zéro virgule huit pourcent Toutes Taxes Comprises (0.8 % TTC), sans charges fixes. Cet achat devrait permettre de limiter le dépôt de grosses sommes en espèces à la banque. les frais annoncés sont de zéro euros (0.00 €) jusqu'au mois de décembre 2024, le mandat Lyncornis n'est donc pas inquiété d'éventuels frais de tenu de compte. Il faudra cependant que le prochain mandat prévoit la présence éventuelle de frais supplémentaires dus à l'utilisation du TPE et ce, notamment, lors des évènements à gros budget.

## 3.10 Fermeture des comptes à la Société Générale

La Trésorerie a fermé les comptes du BDE domiciliés à la Société Générale (SG) le 25 octobre 2023 afin de n'être plus en relation qu'avec le CIC. Cette clôture de compte s'est mal passée, les personnels de la SG ont été très peu coopératifs dès l'annonce de la fermeture. Les relevés de comptes légalement dus après une telle clôture n'ont toujours pas été reçus. À ce jour, tous les fonds du BDE qui étaient encore à la SG ont été transférés au CIC. La Trésorerie est toujours dans l'attente des relevés de comptes pour pouvoir terminer ce dossier au plus vite.

## 3.11 Début du Gala et Interdeps

Le Comité Gala a été élu, ses membres ont ainsi pu commencer les préparatifs, les équipes des Interdeps ont été constituées et les activités ont déjà commencé.
Conformément au budget prévisionnel, pour les Interdeps, chaque équipe a reçu cent euros (100 €) et cent euros (100 €) étaient alloués au BDE pour la logistique.
Les premières dépenses du Gala vont arriver, elles seront normalement couverte dès le mois de janvier 2024 par la vente des places. Cette année le Gala a bénéficié de six mille euros (6,000 €) de la CVEC suite à une demande faite par la Trésorerie du BDE. Cela devrait permettre de rendre le prix des places plus accessible et de pas dépasser le budget de mille cinq cents euros (1,500 €) qui leur est alloué.
**Antoine Decaux** intervient pour demander la hauteur de la subvention du Gala par la CVEC l'année dernier (Gala

2023).
**Baptiste Claustre** répond qu'aucune subvention n'avait été accordée au Gala édition 2023.
**Clémence Ferté** rajoute que la subvention de la CVEC servira uniquement pour la sécurité et la prévention de l'évènement.

### 3.12 Subvention demandée à l'ENS de Lyon

**Baptiste Claustre** reprend la parole pour indiquer que la réunion des Trésoreries des différentes associations de l'ENS de Lyon a été très difficile car peu de représentant·e·s étaient présent·e·s – en particulier des associations qui demandaient de grosses subventions à l'ENS de Lyon.
Conformément au budget prévisionnel, la Trésorerie du BDE a demandé quatorze mille cinq cents euros (14,500 €) de subvention. Un bilan financier sur le mandat depuis le mois d'avril 2023 jusqu'au mois d'octobre 2023 inclus a été effectué, les dépenses et les recettes se trouvent être relativement à l'équilibre.

### 3.13 Changement des statuts pour la vice-Trésorerie

Suite aux changements effectués lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 13 novembre 2023, **Ganesh Tangavelou** a désormais les pleins accès au compte Foyer/K-Fêt ainsi que la signature sur le chéquier associé et **Clémence Ferté** a désormais les pleins accès aux comptes du BDE ainsi que la signature sur le chéquier associé. Il est précisé que cette décision est révocable à tout instant par la Trésorerie.

### 3.14 Rappels concernant les clubs du BDE

Depuis les modifications statutaires de l'AGE du 13 novembre 2023, il n'est plus possible de modifier le budget annuel demandé par les clubs. Il est rappelé que les clubs sont invités à communiquer avec la Trésorerie (joignable à l'adresse bde.tresorerie@) et en particulier avec **Clémence Ferté** (membre de la Trésorerie privilégiée pour la relation avec les clubs du BDE) pour fluidifier les actions sur les fonds.

### 3.15 Prêt au BuL

La décision de prêter deux mille euros (2,000 €) au BuL a été approuvée à la réunion de bureau du 17 novembre 2023. La convention de prêt est en cours de rédaction, le virement devrait être fait d'ici le $1^{er}$ décembre 2023.

## 4 Changement de catégorie du club Origami

**Coralie Roux–Kirsche** introduit le sujet, le club Origami était initialement un club de catégorie trois (3). Ce club souhaite organiser la plupart de ses activités hors des murs de l'ENS. Le bureau du BDE, en particulier les responsables des clubs, a proposé de passer ce club en catégorie quatre (4).
**Charles Baffour** intervient pour dire que le club Origami organise ses activités uniquement à la Maison des Mathématiques et de l'Informatique (MMI) et ces activités sont financées par cette dernière. C'est le bureau du BDE qui propose le changement de catégorie, une catégorie quatre (4) semblant plus logique.
**Anthony Pecquenard** demande pourquoi le club Origami resterait un club du BDE si il n'a plus aucun rapport avec ce dernier.
**Charles Baffour** répond que ce club a été créé il y a longtemps et qu'il a une sorte de partenariat avec la MMI. Le président du club voulait conserver le statut de club du BDE pour bénéficier de ses réseaux de communication.
**Coralie Roux–Kirsche** ajoute que le club est en train d'être re-dynamisé, iels préparent notamment un défis pour les Interdeps.
Le changement de catégorie du club Origami est soumis au vote du CA.

| | Pour | Contre | Abstention | Total |
|---|---|---|---|---|
| Nombre de votant | 23 | 0 | 17 | 40 |

Table 2 – Changement de catégorie du club Origami

Le passage du club Origami, initialement en catégorie trois (3), en catégorie quatre (4), est approuvé à la majorité par le CA (voir tableau 2).

# 5 Changement de catégorie du club ENSecret

**Coralie Roux–Kirsche** explique que le club ENSecret souhaite bénéficier d'un budget de la part du BDE mais que les modalité de fonctionnement des clubs de catégorie trois (3) sont contraignantes. En effet, beaucoup de participant·e·s ne sont pas adhérent·e·s du BDE. Le passage du club en catégorie quatre (4) lui permettrait de continuer ses activités sans refuser des non-adhérent·e·s BDE. La proposition serait de passer le club en catégorie quatre (4) en conservant le budget initialement prévu lorsque le club était club de catégorie trois (3).
**Baptiste Claustre** ajoute que le budget du club, lors du 1$^{er}$ CA, est de vingt euros (20 €) et n'a pas encore été utilisé.
Le changement de catégorie du club ENSecret est soumis au vote du CA.

| | Pour | Contre | Abstention | Total |
|---|---|---|---|---|
| Nombre de votant | 26 | 0 | 14 | 40 |

Table 3 – Changement de catégorie du club ENSecret

Le passage du club ENSecret, initialement en catégorie trois (3), en catégorie quatre (4), tout en conservant sont budget annuel est approuvé à la majorité par le CA (voir tableau 3).

# 6 Modifications du Règlement Intérieur

**Coralie Roux–Kirsche** explique que les propositions de changement dans le Règlement Intérieur (RI) ont été envoyées par mail à tous·tes les adhérent·e·s du BDE.
Les modifications sont les suivantes (les parties modifiées sont *en italique*).

**1.1.1 Convention de mise à disposition par l'École** – une (1) modification
Un élément de ponctuation est corrigé.

**1.1.2.4 Locaux de stockage** – une (1) modification
« Les Clubs peuvent stocker leur matériel dans le Local Clubs, *partagé avec l'Association Bureau Ludique* », la mention en italique est supprimée.

**1.1.2.5 Sécurité des locaux** – une (1) modification
La mention « *Dans tous les cas, la Trésorerie doit être informée de la présence de ces fonds.* » est ajoutée.

**1.2 Biens du BDE ENSL** – une (1) modification
« Les équipements, leurs conditions d'emprunt et le montant de la caution sont détaillés dans l'« Inventaire des biens du BDE ENSL mis à disposition » *, disponible sur le site de l'Association et modifiable par le Bureau.* », la mention en italique est supprimée.

**1.2.2 Les biens de fonctionnement du BDE ENSL** – deux (2) modifications
« S'iel souhaite passer par le BDE ENSL pour commander les consommations, iel doit en aviser *par mail* l'Association, *et en particulier la Trésorerie,* au moins quinze (15) jours avant l'événement. », les mentions en italique sont ajoutées.

**2 Motif grave** – cinq (5) modifications
Des éléments de syntaxe et de ponctuation sont corrigés.

**4.2.1 Financements** – neuf (9) modifications
La mention « *Chaque Club a accès à deux types de financement : un budget à l'année au mandat et d'éventuels financements exceptionnels.* » est supprimée.
Une modification syntaxique est apportée.
Les mentions « *à l'année* » sont remplacées par « *au mandat* ».
« Il est voté au premier Conseil d'Administration qui suit l'AGO de changement de bureau *si un·e représentant·e du Club est présent·e.* », la mention en italique est ajoutée.
La mention « *Ce budget est modifiable à tout Conseil d'Administration à la demande d'un Club.* » est supprimée.

**Annexe - Recensement des Clubs par catégorie** – huit (8) modifications
Les clubs « Art Oratoire », « Jeux Vidéo », « Massage », « EchENgiSte » sont supprimés de la liste.
Les clubs « ENSecret » et « Origami » sont déplacés de la liste des clubs de catégorie trois (3) à la liste des clubs de catégorie quatre (4).
L'acceptation de toutes les modifications sus-mentionnées est soumise au vote du CA.

| | Pour | Contre | Abstention | Total |
|---|---|---|---|---|
| Nombre de votant | 35 | 0 | 5 | 40 |

Table 4 – Vote des modifications proposées du RI

Les modifications du RI sont acceptées à la majorité par le CA (voir tableau 4).

# 7 Budgets exceptionnels des clubs

**Baptiste Claustre** introduit ce point. Le club Rock 4 temps demande dix euros (10 €) et le club Échec demande cinquante euros (50 €) de budget exceptionnel respectif. Il reste deux mille sept cent cinquante euros (2,750 €) sur le budget des clubs. Si les budgets exceptionnels sont acceptés par le CA, il restera deux mille six cent quatre-vingt-dix euros (2,690 €).
**Ganesh Tangavelou** demande pourquoi pour le club Rock 4 temps demande un budget exceptionnel de dix euros (10 €).
**Clémence Ferté** répond que le club a déjà payé une enceinte cent soixante euros (160 €) alors que leur budget annuel est de cent cinquante euros (150 €). Iels ont déjà payé et iels attendent le remboursement.
**Ganesh Tangavelou** demande la raison de la subvention exceptionnelle de cinquante euros (50 €) pour le club Échec.
**Baptiste Claustre** répond que le club veut acheter un trophée pour une compétition d'échec.
**Charles Baffour** réagit pour demander si le club a transmis plus de détails concernant le trophée. La somme de cinquante euros (50 €) semble un peu élevée.
**Baptiste Claustre** répond que le club n'a pas transmis plus d'informations mais le budget comprend aussi l'impression d'affiches.

## 7.1 Club Rock 4 temps

L'acceptation d'un budget exceptionnel de dix euros (10 €) pour le club Rock 4 temps est soumise au vote du CA.

| | Pour | Contre | Abstention | Total |
|---|---|---|---|---|
| Nombre de votant | 36 | 0 | 4 | 40 |

Table 5 – Budget exceptionnel du club Rock 4 temps

Le budget exceptionnel du club Rock 4 temps est accepté à la majorité par le CA (voir tableau 5).

## 7.2 Club Échec

L'acceptation d'un budget exceptionnel de cinquante euros (50 €) pour le club Échec est soumise au vote du CA.

| | Pour | Contre | Abstention | Total |
|---|---|---|---|---|
| Nombre de votant | 30 | 1 | 9 | 40 |

Table 6 – Budget exceptionnel du club Échec

Le budget exceptionnel du club Échec est accepté à la majorité par le CA (voir tableau 6).

## 7.3 Point final sur le budget des clubs

**Baptiste Claustre** conclue le point en disant qu'il reste désormais deux mille six cent quatre-vingt-dix euros (2,690 €) de budget exceptionnel des clubs.

# 8 Création du Club enfENS

**Coralie Roux–Kirsche** explique que, suite à l'absence de représentant·e·sdu club enfENS, le vote pour sa création doit être reporté.
Le report de la création du club enfENS est soumis au vote du CA.

| | Pour | Contre | Abstention | Total |
|---|---|---|---|---|
| Nombre de votant | 33 | 7 | 0 | 40 |

Table 7 – Vote pour le report de la création du club enfENS

La création du club enfENS est reportée au prochain CA, à majorité (voir tableau 7).

Le Conseil d'Administration prend fin à 21h01.

⋆ ⋆
⋆

Dernière édition le 7 janvier 2024 à 12h06.